

Lettre du maire N°5 - Transition écologique et santé environnementale

Retrouvez la lettre du maire n°5 publiée en mai 2021 sur le thème de la transition écologique et de santé environnementale.

Lettre d'information du Maire de Croissy-sur-Seine
N°05 - MAI 2021



Chère Croissillonne, cher Croissillon

Il y a un an, nous nous sommes engagés sur des actions fortes au titre de la transition écologique. Nul ne peut ignorer aujourd'hui les enjeux environnementaux et énergétiques, intimement liés à la santé de tous. Ces enjeux appellent un effort mondial, national mais aussi local. Chacun, à son échelle, peut être acteur de la transition écologique. Et Croissy-sur-Seine, avec vous tous doit prendre sa part dans cet effort.

Des plus petites réalisations aux plus grandes, cette lettre a pour objectif de vous présenter un panorama des initiatives croissillonnes réalisées et en cours.

C'est également l'occasion pour moi de répondre à un engagement du programme de l'équipe municipale : vous soumettre tous les ans un état des lieux des mesures mises en œuvre en matière de transition écologique. Cette démarche s'inscrit dans un esprit de transparence ; elle répond aussi à une injonction forte que nous imposent les circonstances : passer vite de l'idée à l'action, rompre avec l'attentisme, agir car il en va de l'intérêt de tous.

Nous veillerons à faire évoluer nos pratiques en matière de gestion des déchets en supprimant entre janvier 2021 et janvier 2022 tous les contenants plastiques dans nos restaurants scolaires (assiettes, bacs, bouteilles...).

"... faire évoluer nos pratiques en matière de gestion des déchets en supprimant dès janvier 2022 les contenants plastiques dans nos restaurants scolaires."

Le but est également d'offrir une restauration pérenne et équilibrée. La loi Egalim (2018) est déjà appliquée dans nos cantines (50% de

produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques). De même, la multiplication des composteurs individuels et collectifs, la gestion des bio-déchets, que ce soit les vôtres ou les nôtres côté mairie, est un projet en cours que l'équipe municipale porte avec enthousiasme et détermination.

En matière d'énergie, nous expérimentons et allons expérimenter davantage encore des projets autour des énergies propres. Cela concerne nos véhicules, vélos et bâtiments publics mais aussi l'éclairage public, source importante de consommation d'électricité. Nous allons veiller à le rendre plus sobre et plus

"En matière d'énergie, nous expérimentons et allons expérimenter davantage encore des projets autour des énergies propres."

intelligent. Dans le cadre de la deuxième session du budget participatif écologique et solidaire de la région Ile-de-France, Croissy-sur-Seine a pu soumettre trois projets portant sur l'éclairage public, dont celui du parc Chanoriet, avec pour

(Lisez la suite en cliquant sur l'image)

Publié le 03 mai 2021